

Annick-Camille DUMARET,  
Marie CONSTANTIN-KUNTZ, Psychologues

### Quel devenir pour les liens fraternels des anciens du village d'enfants SOS de Marseille ?

Cette étude a été menée depuis 2003 auprès d'une centaine d'anciens du village d'enfants SOS de Marseille avec des taux de réponse importants (questionnaires et entretiens). Les répondants, autant d'hommes que de femmes, sont âgés de 22 à 50 ans.

L'une des originalités de la recherche a été de croiser les discours des anciens et de ceux qui les ont élevés, les mères SOS et les directeurs de villages, rendant ainsi les analyses plus fines et permettant de mesurer l'ampleur des écarts des perceptions de chacun.

Les difficultés dans la petite enfance expliquent l'importance des troubles de comportement et ont retenti sur le cursus scolaire pendant le placement en village d'enfants SOS. Cependant, les aides mises en place par l'équipe socio-éducative, les suivis psychologiques, les activités extra-scolaires, les allocations et aides aux Jeunes

Majeurs ont permis aux «anciens», en terminant leurs études, d'acquérir un meilleur niveau et des diplômes ; le résultat est encore plus net parmi les moins de 35 ans.

La plupart de ces adultes sont aujourd'hui bien insérés. Les trois quarts travaillent et ont des enfants qu'ils élèvent. La majorité subviennent à leurs besoins, totalement ou partiellement, sauf une vingtaine de personnes isolées et en difficulté sur le plan psychosocial.

L'étude aborde non seulement la question du lien fraternel pendant le placement, au sein de la fratrie et entre les fratries «cohabitantes» (vivant dans la même maison, avec la même mère SOS), mais aussi celle des relations actuelles. Des liens importants existent entre frères et sœurs, surtout entre ceux qui ont été élevés ensemble au village (deux fois plus importants qu'avec les aînés non placés au village d'enfants). Si certains moments qui ont entouré la sortie furent difficiles, les solidarités fraternelles ont souvent joué. Liens fraternels, liens de sang, liens de cœur, sont analysés au regard de divers facteurs : poids du passé, insertion socio-professionnelle actuelle, rôle de la mère SOS, présence de leurs propres enfants...

Catherine ENEL, Anthropologue

### La fratrie dans le placement en villages d'enfants SOS : paroles d'anciens

Dans le cadre de la préparation au colloque, un espace d'échanges entre anciens de villages d'enfants SOS a été organisé.

Il s'agissait de les faire s'exprimer sur leur vécu du maintien du lien fraternel pendant leur séjour en villages d'enfants SOS et de tenter de répondre à la question : ce maintien a-t-il contribué à l'équilibre de chacun ou, au contraire, a-t-il été vécu comme une difficulté s'ajoutant à celles liées aux raisons du placement ?

Les quatre participants volontaires ont tous une histoire familiale traumatique qui a entraîné un placement en villages d'enfants avec tout ou partie de leur fratrie. Tous disent que le placement en fratrie a pour eux été une chance et qu'il faut maintenir ce système de prise en charge. Cependant, l'échange d'expériences révèle, pour trois d'entre eux, une intense difficulté à vivre le lien fraternel pendant le placement et surtout après le placement, quand conflits et obstacles deviennent pesants au point de risquer de les freiner dans leur évolution et leurs stratégies d'avenir.

Boris CYRULNIK, Neuropsychiatre

### La fratrie, une base de sécurité ?

Dernier à intervenir lors de cette journée, Boris Cyrulnik occupera en quelque sorte le rôle de grand témoin : à partir des différents apports de la journée, il se penchera sur le système d'attachement entre frères et sœurs et ouvrira des perspectives en terme de résilience : «En quoi le maintien du lien fraternel quotidien, pendant le placement, peut-il être facteur de résilience pour le temps de l'enfance autant que pour celui de l'âge adulte ?».



© Robert Fleischanderl

## Colloque

# La fratrie dans le cadre du placement

9 novembre 2006 - Unesco (Paris)

## RESUMES DES INTERVENTIONS

(selon l'ordre d'apparition dans le programme)

Catherine ROLLET, Historienne et démographe

### Fratries et politiques sociales : des temporalités décalées

Dans cette intervention, l'auteur développera successivement deux points de vues ayant trait à des temporalités différentes. Le premier point de vue a trait à la fratrie comme réalité démographique et sociale. Cette réalité-là n'a pas toujours existé, ou d'une façon éphémère, et elle n'a pas toujours été source de relations sociales fortes. Le contexte démographique, social et institutionnel des sociétés rurales d'autrefois ne se prêtait guère à des expériences concrètes de vie ensemble pour les frères et sœurs. Certaines institutions, comme le partage inégalitaire dans le Midi, qui réglaient de façon originale les rapports entre frères et sœurs, finirent par être source de conflits à la fin du XVIIIe siècle. Les choses vont changer lentement aux XIXe-XXe siècles, dans le contexte d'une émancipation de l'individu par rapport aux contraintes traditionnelles et d'une amorce de transition démographique (baisse de la mortalité, puis baisse de la fécondité). Les relations sociales entre frères et sœurs trouvèrent un espace temporel et spatial pour s'exprimer, pour le meilleur et pour le pire. Ces évolutions se sont poursui-

vies et développées même après la Seconde guerre mondiale : familles nombreuses et familles de taille réduite ont coexisté dans les différents milieux sociaux.

Le deuxième point de vue concerne la fratrie comme catégorie de l'action publique. Cette histoire est beaucoup plus récente, elle est même tout à fait nouvelle. Hier, la protection de l'enfance avait pour objet l'accueil des enfants abandonnés. La forme de placement privilégié était celui dans des familles rurales. On a probablement plus de témoignages de liens entre «frères de lait» qu'entre frères et sœurs biologiques. Les enfants placés sous la surveillance de l'Etat étaient rarement placés ensemble. Les lois de 1889 et de 1904 ne firent pas avancer le point de vue, bien au contraire. Un regard sur les diverses déclarations des droits de l'enfant montre que la fratrie n'est pas une catégorie de l'action publique. Typique est le fait que ce sont à des enfants que l'on doit la première inscription dans le code civil d'une recommandation visant la prise en compte de la fratrie comme élément de décision. Objet depuis quelques années seulement de travaux de recherche en sciences sociales et humaines, la fratrie comme espace spécifique de relations sociales reste largement à explorer.

Monique BUISSON, Sociologue

### Le lien social fraternel : entre filiation et résidence

L'identification d'un lien fraternel semble relever tout à la fois de l'actualité des relations, établies sous un même toit ou dans plusieurs lieux et des liens qui relient à une ascendance commune mais ce lien ne peut être totalement rabattu ni sur la résidence ni sur la filiation génétique ou supposée telle. C'est l'importance et la qualité des liens qui se tissent entre enfants quels que soient leurs géniteurs qui dessinent les contours de la fratrie et la construction de ces liens fraternels peut être considérée comme l'ébauche de la construction des liens sociaux.

Régine SCelles, Psychologue Clinicienne

### En quoi le lien fraternel participe-t-il de la structuration de la personne ?

La fratrie, longtemps délaissée par les chercheurs en psychologie, connaît un regain d'intérêt et progressivement il apparaît de plus en plus nettement que le lien fraternel a des fonctions, des tonalités pour partie dépendantes des liens parents-enfants, pour partie indépendantes d'eux. Cette présentation évoquera la manière dont le frère peut intervenir dans la construction psychique du sujet, dans sa vie sociale et affective de manière différente et spécifique à chacune des étapes de sa vie de la petite enfance à l'âge adulte. Nous verrons que tout au long de la vie, le frère peut jouer un rôle de ressource, être une aide ou à contrario être source de souffrance dont il faut parfois que l'adulte, en particulier le parent, le protège.

Colloque organisé par



et parrainé par

Philippe BAS,  
Ministre délégué à la Sécurité sociale, aux Personnes âgées,  
aux Personnes handicapées et à la Famille



# RESUMES DES INTERVENTIONS

■ Virginie DE LUCA, Historienne démographe

## Un demi-siècle d'accueil de fratries en villages d'enfants : regard socio-démographique sur une forme spécifique de placement

Cette présentation se donne pour objectif de mettre à jour les premiers éléments de l'histoire des fratries accueillies à SOS Villages d'Enfants depuis 50 ans. Elle s'appuiera sur l'étude exhaustive des dossiers des enfants et des fratries placées et analysées d'un point de vue socio-démographique. La démarche retenue témoigne du souci de saisir les fratries dans la durée -autant que les sources le permettent-, c'est-à-dire avant le placement en village, pendant mais aussi après. Les caractéristiques des fratries et des enfants qui les composent, les motifs de leur accueil, la durée du séjour et les modalités de sorties notamment seront examinées dans une perspective longitudinale, de sorte que c'est l'histoire même de l'institution, à travers les évolutions de la population accueillie, qui pourra être éclairée.



■ Marc DELBOË, Responsable du Pôle Enfance et Famille de la Direction Territoriale de Cambrai (Nord)

## Les accueils de fratries sur le département du Nord : données chiffrées et critères de détermination du lieu de placement

L'intervention se déroulera sur deux niveaux ; le premier portera sur les critères retenus pour les orientations des mineurs quant à la détermination des lieux de placements, établissements, familles d'accueil ou villages d'enfants SOS.

Le second niveau présentera la réalité effective des choix de placements à partir de données chiffrées, pour le Département du Nord, fixant ainsi un constat de la difficulté réelle du maintien de la fratrie sur un même site d'accueil avec un apport d'explications.

La fratrie dans le cadre du placement

■ Katherine BEAUREGARD, Psychologue Clinicienne - Montréal

## Etude comparée de fratries placées ensemble ou séparément dans des familles d'accueil : qualité de leur relation fraternelle et adaptation psychosociale

Dans la région montréalaise, la majorité des jeunes placés en familles d'accueil, en vertu de la loi sur la protection de la jeunesse, ont des frères et sœurs placés eux aussi. Or, la décision de placer la fratrie ensemble ou séparément ne peut actuellement s'étayer que sur des connaissances scientifiques insuffisantes. Cette présentation fera ressortir l'importance de s'attarder sur la fratrie dans l'étude des facteurs de protection et de promotion de la santé mentale et du bien-être des jeunes placés. Pour ce faire, seront présentés les résultats de la recherche doctorale de l'auteure réalisée en collaboration avec le Centre Jeunesse de Montréal. Cette étude descriptive et exploratoire vise à vérifier si les frères et sœurs placés conjointement s'adaptent mieux et entretiennent une relation fraternelle plus «positive» que ceux placés séparément. Le lien entre la qualité de la relation fraternelle et le niveau d'adaptation psychosociale des jeunes est examiné en tenant compte du type de placement. Les résultats sont discutés en regard de la littérature existante et de la méthodologie de recherche employée. Il est enfin question de leur impact sur les pratiques sociales en matière de placement des fratries.

■ Lucy MARQUET, Démographe  
Paul DÜRNING, Psychologue

## Le recueil de données chiffrées en protection de l'enfance en France : quelle place pour les fratries ?

Le recensement des sources de données chiffrées traitant de l'enfance en danger en France a montré que l'observation de l'enfance en danger s'effectue actuellement à partir de différentes sources de données visant des finalités gestionnaires et non la connaissance d'une population précise. Les remontées sont agrégées, l'unité de compte est rarement l'enfant. En ce qui concerne l'environnement familial des enfants pris en charge en protection de l'enfance et particulièrement les fratries de ces enfants, bien que des renseignements soient recueillis pour la prise en charge de l'enfant, aucune donnée n'est exploitée à l'heure actuelle. L'Oned propose en conséquence la mise en place d'un nouveau système d'observation qui recueille des données individuelles, longitudinales et anonymes sur les enfants et les jeunes qui font l'objet d'une décision administrative de l'Aide Sociale à l'Enfance ou d'une décision judiciaire d'assistance éducative, d'une protection jeune majeur. Des renseignements sur l'environnement familial de l'enfant seront recueillis au fil de la trajectoire de prise en charge de l'enfant et le format individuel et anonyme des données permettra de suivre les parcours en protection de l'enfance des enfants d'une même «fratrie», cohabitants ou pas.

■ Professionnels de SOS VILLAGES D'ENFANTS

Pour préparer le colloque, l'association s'est fixé comme objectifs d'explorer son histoire, d'analyser ses propres pratiques professionnelles et de soumettre son expérience au regard de chercheurs en sciences humaines. L'analyse et l'expertise des équipes des villages d'enfants SOS ont été sollicitées dans le cadre de la préparation de trois tables rondes régionales dont les principaux résultats seront présentés ici autour de trois thèmes :

## Observer et suivre l'évolution des relations fraternelles

Les relations entre frères et sœurs sont fortement marquées par l'influence parentale. A l'accueil d'une fratrie, peuvent s'observer des relations d'indifférenciation, d'opposition, d'ignorance... Une part importante du travail est de bien comprendre ce qui se joue alors et de créer les conditions pour favoriser une évolution de ces relations. Proposer une «autre partition», c'est accompagner la construction de nouveaux repères pour chaque enfant mais aussi composer avec la famille pour qu'une réelle dynamique de changement puisse s'instaurer.

## Articuler «Projets individuels» et accompagnement de la fratrie

L'accueil d'une fratrie ne saurait occulter la prise en compte de chaque enfant et l'individualisation de son projet de vie. Une prise en charge différenciée est possible au travers de tout un ensemble d'actes quotidiens engagés par les adultes mais la complexité réside dans une gestion équilibrée de projets individuels ou communs à la fratrie et à la maison. L'expérimentation du rapprochement et de la prise de distance, du «vivre avec» comme du «vivre sans» sa fratrie, constitue bien une des clés de développement de l'enfant.



## Ouvrir un nouvel espace relationnel et social

Au-delà d'une prise en charge dans un contexte sécurisé et stable, le placement en village d'enfants est une source importante de changement pour chaque enfant. Ainsi, la cohabitation de deux fratries ouvre à l'apprentissage de nouveaux statuts, à l'expérimentation de nouveaux liens sociaux. Eduquer ensemble des frères et sœurs de différentes familles suppose pour les équipes villages, outre de gérer des patrimoines de socialisation distincts, de travailler sur les notions de «fraternité» et «solidarité». Si la cohabitation de deux fratries peut constituer un véritable levier d'évolution, elle peut aussi être une source de risque que les équipes ont appris à connaître.



■ Aude POITTEVIN, Sociologue

## L'expérience fraternelle au quotidien en village d'enfants SOS : analyse du discours des enfants

Cette recherche sociologique sur les liens fraternels s'attache à appréhender la dimension horizontale spécifique de l'«entre-enfants» dans leur espace présent de socialisation : le village d'enfants SOS. Il s'agit d'entendre les manières dont les enfants, jeunes acteurs à part entière, vivent, conçoivent et redéfinissent leurs liens de germanité (lien biologique) et/ou de fraternité (lien électif) lorsqu'ils partagent au jour le jour un même toit auprès d'une mère SOS et éventuellement avec d'autres fratries.

Pour cela, des entretiens compréhensifs ont été menés auprès de plus d'une vingtaine d'enfants, répartis dans plus de dix maisons et trois villages d'enfants SOS.

La fratrie dans le cadre du placement